

Sous Préfecture de Bayonne

**LISTE D'ATTENTE DES TAXIS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT
SUR L'AÉROPORT DE BIARRITZ-PAYS-BASQUE**

Date d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	Date de renouvellement	Nom ou dénomination	Taxi communal	Commune de rattachement
Néant					

Mise à jour : 03/05/23

L'article L.3121-5 du code des transports précise notamment que :

- "les candidats à l'inscription sur la liste d'attente doivent ne pas être déjà titulaires d'une autorisation de stationnement"
- "les conducteurs de taxi ne peuvent s'inscrire que sur une seule liste d'attente".